



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 20 mai 2021

Secrétariat général
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens

CONSULTATION

***pour une prestation de nettoyage des locaux de la délégation
de la Préfecture à Miquelon et du studio***

Définition de la procédure :

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie dans le code de la commande publique.

Objet :

Prestations de nettoyage à la délégation de la préfecture ainsi que du studio à Miquelon. Vous avez la possibilité, sur rendez-vous, de visiter les locaux avant la remise de vos propositions de prix.

Désignation des prestations :

Bureaux de la délégation et studio :

- prestation de nettoyage d'une heure par jour du lundi au vendredi (hors jours fériés et jours de fermeture imposés) des locaux de la délégation de Miquelon du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 inclus, selon le programme d'entretien suivant (**prix n° 1**) :

Epussetage	- Bureaux et accessoires	Un jour sur deux
	- Comptoir d'accueil ;	Quotidien
	- Plinthes, dessus de porte, dessus d'armoires, radiateurs, coffres, tableaux, pieds et accoudoirs de chaises, stores, lampes, étagères, prises, tuyaux, tablettes de fenêtres, photocopieurs et ordinateurs (sauf écrans) ;	Mensuel
	- salle de réunion	Quotidien si occupation
	- studio	Bi-mensuel

Sanitaires	- Toilettes, lavabos et accessoires	Quotidien
	- studio	Bi-mensuel
Nettoyage	- Portes vitrées de l'entrée	Quotidien
	- Armoires (montants, portes, dessus)	Mensuel
	- Fenêtres (intérieur)	Mensuel
Aspiration	- Sols	Quotidien du 1 ^{er} novembre au 31 décembre
		Un jour sur deux du 1 ^{er} juillet 31 octobre
Lavage	- Sols	Quotidien du 1 ^{er} novembre au 31 décembre
		Un jour sur deux du 1 ^{er} juillet au 31 octobre
Poubelles		Deux fois par semaine
Fenêtres intérieures		Au besoin et à la demande

Cette prestation comprend la fourniture des produits d'entretien, la fourniture des sacs poubelle selon les besoins ainsi que tout le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation (aspirateurs, seaux...).

Les prestations de nettoyage seront effectuées en dehors des heures d'ouverture au public, soit à partir de 17h00.

Studio de la délégation :

- **Forfait unitaire** d'entretien d'un logement à la délégation de Miquelon (**prix n° 2**) : ce prix comprend toutes les fournitures et la main d'oeuvre pour le nettoyage et l'entretien du logement et du linge selon le descriptif ci-après. La prestation se fera à la demande du client, en fonction de l'occupation du logement. Elle pourra être réalisée pendant la journée.

- Epoussetage des meubles et accessoires, radiateurs, rebords de fenêtres ;
- Aspiration et lavage des sols ;
- Nettoyage du mobilier et du linge de maison ;
- Entretien de la salle de bains
- Vidange des poubelles.

Cette prestation comprend la fourniture des produits d'entretien, la fourniture des sacs poubelle selon les besoins ainsi que tout le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation (aspirateurs, seaux...).

Le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation pour l'entretien du linge (lave-linge, sèche-linge, table et fer à repasser) est fourni par l'administration.

Voiture :

- **Forfait unitaire** pour le nettoyage intérieur et extérieur de la voiture de fonction de la délégation de Miquelon (**prix n° 3**)

Précautions particulières :

Une attention particulière sera portée aux surfaces fréquemment touchées et aux surfaces de contact : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, rampes, tables, chaises, poignées de fenêtres, combiné de téléphone fixe etc.

La désinfection doit être effectuée en l'absence de public avec aération permanente des locaux, en utilisant un produit virucide répondant à la norme NF EN 14476.

Le port du masque est recommandé pour le personnel de l'entreprise lors de la présence d'agents de la préfecture.

Documents à fournir par le candidat susceptible d'être retenu :

- une offre de prix correspondant à la prestation demandée ;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-01 à L2141-06 du code de la commande publique ;
- les pièces prévues aux articles R. 1263-12 (copie de la déclaration de détachement de travailleurs), D.8222-5 ou D.8222-7 ou D.8254-2 à D.8254-5 (attestation sociale ou documents relatifs aux contractants étrangers ou liste nominative des salariés étrangers) du Code du travail, le cas échéant ;
- un extrait du registre pertinent, tel qu'un extrait K, un extrait Kbis, un extrait D1 ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence de cas d'exclusion ; lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés ;
- une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle sera remise avant la signature du contrat. Le titulaire devra être garanti par une police destinée à couvrir leur responsabilité civile en cas de préjudice causés à des tiers, à la suite de tout dommage corporel, matériel et immatériel consécutif ou non, du fait de l'opération avant ou après son exécution ;
- les engagements contractuels et la sous-traitance éventuelle.
- les fiches de données sécurité des produits utilisés par l'entreprise pour l'entretien.

Il vous sera également demandé de tenir à la disposition de la préfecture votre registre de personnel.

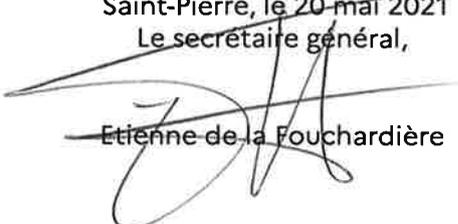
Sélection des candidatures :

Seules les offres qui ont été reçues au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres seront ouvertes. Seule la candidature du soumissionnaire susceptible d'être retenue sera analysée. Les offres de chaque candidat seront analysées, les offres inappropriées et celles anormalement basses seront éliminées. A la suite de cet examen la préfecture pourra engager des négociations.

Votre réponse est attendue pour le **mercredi 16 juin 2021.**

Elle devra être adressée à la Directrice des Ressources Humaines et des Moyens (DRHM) de la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon BP 4200 – 97500 Saint-Pierre et Miquelon par voie postale, le cachet de la poste faisant foi ou être déposée à l'accueil de la préfecture avant 16h30.

Saint-Pierre, le 20 mai 2021
Le secrétaire général,


Etienne de la Fouchardière

